

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 23 Septembre (23/09/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 septembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

M. Gérard CAYLA, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Maryse BAULU (représentée par Monsieur Jean-Michel HENRYOT), M. Jean-Luc HENRYOT (représenté par Madame Eliette DELMAS), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoints,**

M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Madame Christine HEMERY), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal.**

Madame Michèle AJELLO DUGUE est nommée secrétaire de séance.



05 – 23 Septembre 2016

CONVENTION DE DEMATERIALISATION DES ACTES REGLEMENTAIRES,
ACTES BUDGETAIRES ET MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Madame HEMERY.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 12 novembre 2015 autorisant la signature des conventions de dématérialisation des procédures avec la Sous-Préfecture et le Centre Départemental de Gestion du Tarn-et-Garonne.

Il indique que le changement de l'opérateur de télétransmission des actes implique la résiliation de l'ancienne convention signée avec le Sous-Préfet et la signature de deux nouvelles conventions.

Les conventions concernées sont jointes à la présente délibération.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **VALIDE** la proposition de Monsieur le Maire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à résilier l'ancienne convention signée avec le Sous-Préfet et à signer la nouvelle convention à intervenir avec le Préfet de Tarn-et-Garonne.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le CDG 82.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme

Moissac le 26 septembre 2016

Le Maire,

A blue ink signature of Jean-Michel Henryot, written over a circular official stamp of the Mayor of Moissac. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MOISSAC' and 'LE MAIRE'.

Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :